



# CR – Comité Technique de l'ENS de Lyon 26 février 2021 rédigé par les élu-es CGT

## Présent.es

### *Direction / Administration*

Jean-François Pinton (président)  
Lyasid Hammoud (DGS)  
Catherine POTY (DRH)  
Emmanuel BEROUD (DRH adjoint)

### *Représentant.es du personnel (RP), 8 votants:*

Camille Borne CGT  
Sabrina CHATTI CGT  
Fabrice BESNARD CGT  
Férouze GUITOUN CGT  
Josette KIRCHER CGT  
Aude RIOM CFDT  
Emmanuel SEIGLAN CFDT  
Lydye KOWET SUD

### Invité.es sur les sujets les concernant :

Sylvie MARTIN (VPétude)  
Catherine SIMAND (responsable DUNES)  
Stéphane JARDIN (responsable nouveau service DMG, anciennement MMO)  
Frédérique POLITIS (responsable formation RH)

### Détails des points discutés à l'ordre du jour :

1. Proposition sur les PV des 2 dernières séances : refus de vote car les PV n'ont pu être communiqués à temps par la direction

2. Avis sur le projet de service MMO :

Interventions CGT :

- nous remercions le responsable du service pour sa présentation qui clarifie les missions de ce service  
- de nombreuses interventions CGT au CHSCT ont permis de voir plus clair ce projet  
- nous demandons également la mise en place de formations à la lutte contre les violences sexistes

Votes : Pour : CGT-CFDT (7)

Abstention : Sud (1)

3. Avis sur le projet DUNES

Modification de l'organisation d'une sous-équipe - présentation du nouveau projet

Le RP CFDT indique que certains agents seraient mécontents car mis devant le fait accompli.

Les RP CGT informent que cette modification mineure modifie à la marge l'organisation du service (changement de la n+1) mais ne modifie aucunement l'organisation du travail ni les missions des un-e etdes autres.

Pour : CGT (5)

Abstentions : CFDT (2)

#### 4. Avis sur la carte de formation étudiante (présentation par la VPétudes):

Les élu-es CGT informent la direction que se prononcer sur la carte de formation des étudiants ne relève pas des attributions du Comité Technique.

Les RP CFDT partagent cet avis mais souhaitent que la présentation soit tout de même faite pour informations, notamment à destination des organisations syndicales.

CGT : Considérant que toutes les organisations syndicales ont des élu-es dans les instances appropriées à ce genre de sujet (CA,CEVE, etc.), l'information sera faite lors de présentations dans ces autres instances, ce qui respectera mieux leurs prérogatives respectives. Compte tenu de l'ordre du jour surchargé, les élu-es CGT optent pour ne pas discuter de ce point.

Suite à ces échanges, le sujet est ajourné

#### 5. Formation des personnels

La direction présente le bilan de formation de l'année (civile) écoulée et le plan pour l'année à venir.

Les élu.es CGT, CFDT et SUD ont félicité les services de la formation pour la constante amélioration de ses bilans, observés depuis le début de ce mandat du CT. Leur contenu détaillé permet de mieux cerner les réussites et les points restant à améliorer, en permettant de discuter des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Les élu.es apprécient que leurs remarques aient pu être prises en compte dans l'élaboration de ces documents. De même, ils saluent la démarche en cours (reprenant les demandes récurrentes de la CGT dans le domaine) d'enquête auprès des personnels pour comprendre les raisons du non recours à la formation.

-Retour sur les formations proposées en 2020 : les élu.es CGT font remonter des mécontentements sur les récentes formations "télétravail". Un recadrage paraît nécessaire pour recentrer son contenu sur les textes réglementaires spécifiques de la fonction publique : les intervenants doivent « à minima » connaître le public auquel ils s'adressent et connaître les lois qui relèvent de notre périmètre.

-Interventions & Questions portant sur le Plan 2021 :

*-les élu-es CGT considèrent qu'ils ne peuvent pas émettre un avis sur les formations relevant du périmètre CHSCT puisque les textes réglementaires n'ont pas été respectés lors du CHSCT de la veille, malgré l'intervention de l'inspection générale (2019) : **le CHSCT doit être associé au contenu des formations de son périmètre (ce qui n'a jamais été le cas).** Beaucoup de ces formations sont réglementaires et ne donnent pas matière à débat (ex: risque incendie), mais les élu.es CGT exigent, comme les textes réglementaires le prévoient, de pouvoir proposer et valider d'autres formations de ce périmètre (ex: prévention des violences sexuelles et sexistes, risques psycho-sociaux, etc...)*

*Propositions CGT : ne pas voter l'axe du plan de formation qui porte sur ces formations, on ne peut passer outre les prérogatives du CHSCT (cette proposition sera reprise dans les votes, voire ci-dessous)*

**Suspension de séance à la demande des élu-es CGT**

- Questions CGT : peut-on recruter des apprentis type Master ? quelle démarche ?

*Réponse* : uniquement les contrats d'apprentissages sont possibles (pas d'alternance). Un point d'information sera fait en communication interne pour détailler les procédures et les coûts associés à ce type de contrat.

-questions CGT : lors de la présentation, le service formation/RH explique les difficultés des dernières années du service en ressources humaines (mouvements et nombreuses absences) ayant entraîné un turnover important dans ce service -(7 personnes en 10 mois). Ceci a pu contribuer à la baisse constante du budget formation ces dernières années (en deçà des objectifs)

Interventions CGT : quelle est l'explication de ce turn-over ?

Réponse de la DRH : ça se passe bien et c'est maintenant stabilisé !

Interventions CGT : nous souhaitons une vigilance accrue sur ce service, et peut être proposer au CHSCT une nouvelle visite

**Votes :**

-Axe 3 lié au CHSCT : refus de vote car prérogative CHSCT non respect des textes réglementaires: unanimité des organisations syndicales (CGT-CFDT-SUD, 8 refus)

-Pour le reste du plan : vote unanime pour (CGT-CFDT-SUD, 8 votes)

-Vote unanime pour exonération des frais inscriptions pour les formations ENS des personnes et pour le nouveau règlement intérieur de la commission des formations (CGT-CFDT-SUD, 8 votes)

6. Avis sur Niveau de rémunération du tutorat étudiant :

Présentation par la RH : présidents d'établissement ont la possibilité de recruter des étudiants pour effectuer des missions de tutorats : tutorat numérique, pédagogique et bibliothèque.

Périmètre : au niveau de formation de l'établissement : lien/aide entre les étudiants

Suivi pilotage des volontaires sera assuré par les départements d'enseignement

Ayant pour but de lutter contre la précarité étudiante, il sera proposé prioritairement sur critères sociaux, et ne s'appliquera qu'aux étudiants uniquement (pas aux élèves normaliens fonctionnaires stagiaires).

Le financement se fera sur les fonds propres de l'école.

Demande de la CGT : sont-ils éligibles à la prime de précarité de 10%?

Pas de réponse de la direction

Tarif horaire 16.50€ bruts de l'heure incluant les congés payés

Vote unanime pour (CGT-CFDT-SUD, 8 votes)

7. Pour information : Convention CROUS :

-en négociation avec le CROUS actuellement

-Nouvelle convention va régir la gestion des 2 sites dont le nouveau restaurant de Monod:(accès locaux, calendriers, espaces, tarifs repas, subvention ENS)

Gestion de répartition de charges sur ces structures

Tarif non modifié pour l'utilisateur pour le moment

8. information PRES ET PES :

Ces primes des Enseignants-Chercheurs devraient connaître une revalorisation suite à la LPR : en attente des arrêtés du ministre

-Instruction du dossier en cours

9. information : la politique handicap : proposition d'une formation (qui doit être en lien avec le CHSCT et ses prérogatives)

Plusieurs axes présentés :

-Pour les personnels encadrants

-Pour les assistants prévention

-Pour les personnels en situation d'accueil

-Pour les représentants du personnel (CHSCT)

Déclaration CGT : Pour les élu-es syndicaux grand intérêt de se former et précisément pour les élu-es CHSCT

10. HCERES : autoévaluation dans une 1<sup>ère</sup> phase avec sollicitation des élu-es des instances

11. Sujet à la demande des élu.es CGT : Gestion des arrêts maladie pour les ANT (agents non titulaires de l'Etat : CDD CDI doctorants..) :

Suite à des remontées de situations très problématiques pour des agents, les élu.es CGT souhaiteraient que la DRH informe les agents de leurs droits, et de se mettre en lien avec l'agent comptable pour que les personnes qui sont amenées à devoir de l'argent à l'établissement, puissent bénéficier d'un échéancier respecté, et d'autre part, dans des situations extrêmement compliquées, d'effacement de dettes (décisions liées au CA).

Une information doit être envoyée aux agents par les RH pour clarifier les procédures et les calendriers.

12. Sujet à la demande des élu.es CGT : Mise en place de la CCP ANT (commission consultative paritaire agents non titulaires de l'état, soit les CDD CDI et doctorants)

Cette commission n'a jamais été réunie à l'ENS.

Son périmètre : les situations individuelles, les licenciements, les mesures disciplinaires...

La CGT demande que cette commission puisse se réunir régulièrement (exemples dans d'autres universités), pour prendre en charge les questions liées à l'augmentation salariale (discussion obligatoire tous les 3 ans pour les CDI).

La CGT appelle aux bonnes volontés pour proposer des noms de collègues qui pourront siéger à la CCP-ANT :  
1siège cat C- 2sièges cat B et 4 sièges cat A (dont doctorants)

**Si vous êtes intéressé-es à siéger dans cette commission, merci de prendre contact avec le syndicat CGT pour transmission de vos candidatures à la présidence**

**[Syndicat.cgt@ens-lyon.fr](mailto:Syndicat.cgt@ens-lyon.fr)**

**Vos élu-es CGT au Comité Technique : Fabrice BESNARD – Camille BORNE – Férouze GUITOUN – Sabrina CHATTI – Josette KIRCHER**